

La brigade financière de la police fribourgeoise a été renforcée pour affronter une criminalité protéiforme

Les limiers lâchés dans le cyberspace

« MARC-ROLAND ZOELLIG

Police » On les imagine traquant les mafieux de tout poil à coups de descentes dans des hôtels de luxe ou de perquisitions dans des salles des coffres. En réalité, le quotidien des inspecteurs de la brigade financière de la police fribourgeoise est un peu moins spectaculaire. L'ordinateur est le principal outil de travail des 14 hommes et femmes qui composent cette unité spécialisée dans la lutte contre la criminalité économique sous toutes ses formes. Depuis quelques années, c'est dans le monde virtuel qu'elle connaît un essor inquiétant.

Dans le canton de Fribourg, rien qu'en 2017, 393 enquêtes ont été ouvertes par la cellule spécialisée dans la cybercriminalité. Si le délinquant économique « à l'ancienne », adepte de la bonne vieille escroquerie ou de la fabrication de fausse monnaie, reste encore et toujours dans le viseur de la brigade, l'ennemi est de plus en plus souvent insaisissable. Il agit depuis des cybercafés ou des call centers situés de l'autre côté de la Méditerranée, arnaque ses victimes en utilisant de faux profils sur des sites de rencontre ou en se faisant passer pour un informaticien de Microsoft.

Des milliards arnaqués

Depuis 2014, les personnes et entreprises lésées se comptent par dizaines sur le territoire fribourgeois et les sommes escroquées – le plus souvent irrécupérables – se chiffrent en millions de francs. Rien de surprenant: d'après une étude publiée par une entreprise américaine spécialisée dans les logiciels antivirus, qui a fait grand bruit en début d'année, le cybercrime coûte désormais 600 milliards de dollars par an à travers le monde.

Ces dernières années, le canton de Fribourg a investi plusieurs millions de francs dans son dispositif de lutte contre cette forme de criminalité en plein essor, explique le conseiller d'Etat Maurice Ropraz. Le directeur de la Sécurité et de la justice effectue ces jours une tournée des différents services de la police cantonale. Il a rendu visite, en début de semaine, aux ins-

Les délits sont souvent commis depuis des cybercafés ou des call centers situés de l'autre côté de la Méditerranée.
Keystone



pecteurs de la brigade financière – l'une des quatre brigades du Commissariat des enquêtes spécialisées (CES) – pour faire un point de la situation.

Effectifs doublés

Conduite par Gabriela Kolly, commissaire ad interim à la tête du CES, l'unité a vu son effectif

être pratiquement doublé depuis 2015. La brigade bénéficie par ailleurs de l'appui d'analystes informatiques, dont le nombre a été porté de deux à cinq ces dernières années. Ses inspecteurs, généralement polyglottes, ont souvent effectué des formations spécifiquement axées sur l'économie et la fi-

nance. Beaucoup poursuivent des cursus en cours d'emploi. « Nous avons obtenu le budget nécessaire pour financer, l'an prochain, la formation d'un inspecteur qui préparera un CAS (certificate of advanced studies, ndlr) en investigation financière à la HES-SO de Neuchâtel », explique la cheffe de brigade.

Toutes ces compétences sont mises au service d'une lutte mondialisée contre le hacking, le phishing – aussi appelé hameçonnage, ce procédé consiste à usurper des données privées, notamment bancaires, en se servant de l'identité d'un prestataire de confiance –, l'extorsion de fonds au moyen de faux pro-

files numériques, ou encore le blanchiment d'argent opéré par les filières spécialisées dans ces diverses pratiques.

Faible taux d'élucidation

Une lutte souvent ingrate: le taux d'élucidation des affaires de cybercriminalité est très faible en raison du caractère insaisissable des auteurs et du manque de collaboration internationale. « Cette criminalité s'exerce surtout depuis des pays avec lesquels l'entraide judiciaire ne fonctionne pas ou peu », note Bénédicte Terrier, chef ad interim de la brigade financière fribourgeoise.



« Cette criminalité s'exerce surtout depuis des pays avec lesquels l'entraide judiciaire ne fonctionne pas ou peu » Gabriela Kolly

L'imagination sans limites des escrocs du net

Romance scam, sextorsion ou fausse entreprise de transport: les idées d'arnaques ne manquent pas pour extorquer de l'argent aux victimes.

Depuis le début de l'année, six victimes de *romance scam* se sont annoncées à la police fribourgeoise. Elles ont perdu en tout près de 230 000 francs dans ces arnaques provoquant des dégâts tant financiers que psychologiques. Les malfrats créent de faux profils sur des sites de rencontre et appâtent leurs victimes en leur faisant miroiter le grand amour. Une fois le poisson ferré, ils commencent à réclamer de l'argent sous divers prétextes (frais de voyage ou de justice, traitement médical...). Beaucoup de victimes sont des femmes de 40 à 65 ans qui pensent avoir trouvé l'homme idéal, mais dialoguent en réalité avec des escrocs agissant généralement depuis le continent africain.

Une variante plus crue de cette arnaque, la *sextorsion*, consiste pour les malfrats à convaincre leurs cibles de s'exhiber devant leur webcam puis de les faire chanter en menaçant de publier les images sur Youtube. La honte que ressentent les victimes les dissuade souvent de dénoncer les faits à la police.

Dissimulés derrière l'anonymat du net, les cyberescrocs font preuve d'une inventivité sans limites. Certains se font passer pour des employés de Microsoft afin d'accéder aux données informatiques sensibles de leurs victimes et piller leurs comptes bancaires: 16 cas et 47 000 francs de préjudice depuis le début de l'année dans le canton de Fribourg. D'autres usent de moyens de manipulation psychologique (*social engineering*) pour convaincre des salariés de virer d'importantes sommes d'argent depuis les comptes de leur employeur. La police fribourgeoise a enregistré 54 cas de ce genre depuis 2014. Pour l'une des entreprises lé-

sées, la perte financière s'est montée à près d'un million de francs.

Autre arnaque visant plus spécifiquement les communautés étrangères: la fausse entreprise de transport proposant des voyages à prix cassés vers les pays d'origine des victimes. Croyant acheter des billets auprès d'une compagnie aérienne disposant d'un site web d'apparence respectable, les lésés se rendent compte, une fois à l'aéroport, qu'elle n'a aucune existence réelle.

Dans la plupart des cas de cyberextorsion, l'argent dilapidé par les victimes est définitivement perdu dans les méandres des réseaux de blanchiment. Le meilleur moyen de ne pas y laisser ses économies est donc de ne pas se laisser avoir. Si cela devait malgré tout arriver, près de 80% des agents de la police fribourgeoise ont déjà été formés pour traiter des plaintes relatives à la cybercriminalité, rappelle le commandant Philippe Allain. » MRZ

Dépêcher des agents dans un cybercafé au Nigeria pour arrêter un aigrefin s'adonnant à *romance scam* (lire ci-contre) est difficilement justifiable d'un point de vue budgétaire. Raison pour laquelle la prévention reste le moyen le plus efficace pour endiguer les phénomènes criminels de ce type. Sur le front de la lutte active contre les escroqueries numériques, les cyberpoliciers prévoient de coordonner leurs actions via une plateforme spécialisée à l'échelon romand, expose Gabriela Kolly. Mais la tâche est énorme et certains phénomènes, comme le trafic de stupéfiants sur le darkweb, ne peuvent selon elle être combattus efficacement qu'en coordonnant les enquêtes au niveau de la Confédération. »

Bulle ouvre officiellement sa fête fédérale



Gruyère. Bulle a reçu hier des mains de Frauenfeld (TG) le drapeau de l'Association suisse des tambours et fifres. Un moment symbolique qui a ravi les 1700 spectateurs rafraîchis par la bise. « C'est la 4^e fête fédérale des tambours et fifres en Romandie, c'est dire notre fierté », a lancé la présidente de l'organisation Emmanuelle Kaelin Murith. « On dit que les Gruériens ont un caractère bien trempé. Puissiez-vous découvrir notre amabilité, simplicité et sens de la fête », a lâché le président d'honneur et conseiller d'Etat Maurice Ropraz.

GCH/Alain Wicht

Son nunchaku pesait trop lourd

Justice » Un étudiant rwandais domicilié dans le Grand Fribourg possédait chez lui un taser et un nunchaku, ce fléau à deux branches d'origine asiatique. Le premier est une arme interdite par la loi sur les armes, le second est toléré s'il s'agit d'un modèle d'entraînement ne dépassant pas 200 grammes. Pas de chance, celui de l'accusé en pesait 317. Un surpoids qui a valu à l'étudiant une amende ferme de 300 francs et un mois de jours-amende avec sursis. »

ANTOINE RÜF

PUBLICITÉ

www.roche-boboys.com

rocheboboys
PARIS

FRIBOURG (AVRY-SUR-MATRAN) / LAUSANNE (CRISSIER) / GENÈVE / ZÜRICH